

Récompenses

❶ Le **Grand Prix du Jury** se verra remettre un coffret de vins d'une valeur de 150 € ; le **2^{ème} prix** un coffret de vins d'une valeur de 100 € et le **3^{ème} prix** un coffret de vins d'une valeur de 75 €. La décision du jury est sans appel.

❷ Le **Prix de la Communication** se matérialise par l'utilisation de la photo primée sur tous les outils de communication de l'édition 2013 du Marathon du Vignoble d'Alsace, à savoir : affiches, bulletin d'inscription, dossier et communiqué de presse ou tout autre support qui pourra être créé pour la promotion de cette manifestation. *Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer ce prix si nécessaire.*

❸ **Une exposition photo** sera organisée avec une sélection des meilleures photos réceptionnées pour ce concours. Celle-ci aura lieu pendant la manifestation les 2 et 3 juin 2012 à l'Hôtel de la Monnaie. Le nom des photographes retenus figurera en légende de la photo correspondante.

Utilisation des photos

Les participants au concours autorisent le Comité MVA à utiliser les photos présentées au concours dans le cadre de la promotion du Marathon du Vignoble d'Alsace (site internet : www.marathon-alsace.com, presse, exposition, édition papier ou autre...). La présente autorisation ne comporte aucune contrepartie financière.

Concours photos



Le marathon le plus **festif** du mois de juin !

Un cadeau

pour tous les déguisés

**MARATHON
DU VIGNOBLE
D'ALSACE!**

**2 ET 3 JUIN
2012**

Nouveau !



Concours photos

« *Le Vignoble d'Alsace ne manque pas d'humour !* »



Thème du concours

**« Le Vignoble d'Alsace
ne manque pas d'humour ! »**

Participation

Ce concours photo est ouvert à tout photographe individuel, amateur ou professionnel, de tous âges et de tous pays. Sont exclus les organisateurs du concours et les membres du jury.

Participer au concours vaut acceptation du règlement.

Photos

→ **Nombre de photos maximum par photographe : 5**

→ **Type de photos :**

- Numérique (sur CD-rom, au format jpeg, 300 dpi, minimum 5 millions de pixels)
- Tirage papier, accompagné du format numérique sur CD-rom aux conditions ci-dessus (ceux-ci seront restitués sur simple demande)

→ **Mentions obligatoires :**

- Tirages papiers : nom et prénom du photographe
- Fichiers numériques : chaque fichier sera dénommé selon le schéma suivant : Nom- Prénom suivi d'un numéro d'ordre de 1 à 5.
- Toutes les photos porteront la mention du lieu où elles ont été prises

Territoire

La photo doit être prise sur le territoire des **17 communes traversées par le Marathon du Vignoble d'Alsace** à savoir : Molsheim, Dorlisheim, Mutzig, Avolsheim, Soultz-les-Bains, Dangolsheim, Bergbieten, Traenheim, Wangen, Marlenheim, Kirchheim, Odratzheim, Scharrachbergheim, Dahlenheim, Wolxheim, Ergersheim, Dachstein.

Date limite de participation

Les envois devront parvenir **avant le 10 avril 2012**, accompagné du bulletin d'inscription dûment complété à :

**Communauté de Communes
de la Région de Molsheim-Mutzig**

Christine BECHT

2 route Ecospace – BP 25174

67125 MOLSHEIM Cedex

Pour tout renseignement

Christine BECHT – ☎ : 03 88 49 55 96 – e-mail : mva@cc-molsheim-mutzig.fr

Site internet : www.marathon-alsace.com



Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : ___/___/___/___/___

e-mail :

Nombre de photos présentées :